

1998-2013



15 ANS!

Clos de l'Olivier a.s.b.l

CENTRE DE REVALIDATION DE LA FAUNE SAUVAGE
AGRÉÉ PAR LE SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
DÉPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS

Rue du Bourrellet 21 - B-7050 Masnuy-St-Jean

www.closdelolivier.be - mail@closdelolivier.be

Tél.: 065/235975 - Gsm: 0475/67.55.37

BE17 1030 2051 0821 BIC NICABEBB

MARTIN-PÊCHEUR



IDENTIFICATION: Le martin pêcheur est probablement l'oiseau le plus vivement coloré rencontré en Wallonie : le dos est bleu azur et le dessous orangé vif. Le bec en forme de poignard est spécialement adapté pour la capture du poisson. Taille de 16-17 cm.

RÉPARTITION EN WALLONIE: Le martin pêcheur est susceptible d'être rencontré partout en Wallonie pourvu qu'il dispose de rivières riches en poissons, de qualité biologiques satisfaisantes et de berges naturelles pour se reproduire. Particulièrement sensibles aux périodes de gel prolongé, les populations de martin pêcheur sont soumises à des fluctuations naturelles très importantes. Suivant les années la population wallonne peut donc varier de 150 couples à 300-400.

ESPÈCE SÉDENTAIRE ET PISCIVORE: Le martin pêcheur est sédentaire et reste toute l'année sur son territoire. Il se nourrit exclusivement de petits poissons (max 7 cm) qu'il capture depuis un poste d'affût.

TERRIER SOUS LA PRAIRIE: Souvent le martin pêcheur choisit de construire son nid dans une berge argileuse d'une prairie bordant un cours d'eau.

Voilà pourquoi des prairies rivulaires ont été parfois désignées en Natura 2000 pour le martin pêcheur.

Le nid est une galerie légèrement inclinée de 35 à 90 cm de long, creusée dans une berge de profil vertical. Le terrier est creusé par le couple, à l'aide du bec et des pattes. Au fond du terrier la femelle pond en général 7 œufs. Il peut y avoir 2-3 pontes/an.

MENACES SUR L'ESPÈCE L'espèce est particulièrement sensible aux pollutions des cours d'eau. La diminution progressive du nombre de berge naturelle limite les possibilités de nidification. Il existe aussi un risque de dégradation de certaines berges par le piétinement du bétail. La pratique massive du kayak peut aussi être un facteur de dérangement.

OBJECTIFS DE GESTION NATURA 2000: - Maintien du caractère naturel des berges et du lit des cours d'eau

- Maintien d'une bonne biomasse en poissons de petite taille et partant d'une bonne qualité des eaux
- Limiter l'accès du bétail aux berges dans les zones à risque d'effondrement
- Privilégier les prairies plutôt que les cultures sous labour au bord des cours d'eau
- Réglementer les pratiques du kayak dans les zones noyaux